



Question orale de Mme KOKAJ : Semaine des fiertés et lutte contre les discriminations des personnes LGBTQIA+ à Uccle.

Questions orales de Mme SIRTAINÉ : Lutte contre les violences et discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+.

Mme Kokaj rappelle que la semaine des fiertés se clôturait samedi dernier avec la Pride. Heureux hasard de calendrier, c'est aussi la semaine dernière que la Cour constitutionnelle rendait un arrêt et rejetait plusieurs recours contre la généralisation de l'EVRAS considérant que, contrairement aux mensonges véhiculés par des groupuscules intégristes - mensonges parfois relayés avec beaucoup de légèreté et d'incohérence par ceux qui se présentent comme les principaux pourfendeurs de ces intégrismes religieux -, l'EVRAS constitue un enseignement libre où les informations sont communiquées de manière objective, critique et pluraliste, sans but d'endoctrinement. Mais quel est le rapport entre la Pride et l'EVRAS ?

La Pride est un événement joyeux, festif, célébrant la liberté d'être et d'aimer qui on veut. Mais elle est aussi et avant tout un événement profondément politique : elle est le rappel de l'émergence d'un mouvement de lutte né dans la nuit du 27 au 28 juin 1969, lorsqu'un groupe de personnes lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres se rebellent contre les forces de police venues faire une descente au Stonewall Inn, un bar gay de New-York. La lutte entre les forces anti-émeutes et les personnes présentes fait rage pendant plusieurs jours. Ces émeutes sont depuis lors considérées comme une étape majeure dans la lutte pour l'égalité des droits entre personnes hétérosexuelles, bissexuelles, homosexuelles et transgenres. Il convient de rappeler que c'est Marsha P. Johnson, une femme trans noire, activiste des droits des transsexuels, homosexuels et drag queens, qui a été parmi les premières à résister à l'arrestation ce soir-là.

La tenue de la Pride, ce n'est pas juste le plaisir de célébrer la liberté d'aimer, c'est le rappel qu'aujourd'hui, en raison de leur orientation sexuelle, de leur genre, les mêmes qui se soulevaient en 1969 sont aujourd'hui, et à des degrés différents selon que nous vivons ou non en démocratie, moqués, discriminés, agressés, insultés, assassinés.

Mme Kokaj évoque une agression homophobe le 12 février dans un bus à Bruxelles, 5 guet-apens homophobes en juin dernier dans l'ouest de Bruxelles, l'agression homophobe en novembre contre Adam à la sortie du Bloody Louise, l'assassinat d'Ihsane Jarfi il y a 10 ans, la banalisation de la transphobie dans une partie du champ politique, etc. Des associations comme le Refuge à Bruxelles accueillent chaque jour des jeunes de 18 à 25 ans de tous horizons sociaux et culturels en rupture avec leur famille, mis à la rue en raison de leur orientation sexuelle et de leur genre.

Et contre cette extrême violence dont restent victimes les membres de la communauté LGBTQIA+, l'EVRAS représente un rempart, parce que l'EVRAS permet de prévenir les violences intrafamiliales ou fondées sur le genre, de sensibiliser à la question des droits sexuels, d'éduquer au respect mutuel et au consentement aux relations sexuelles. En communiquant des informations réelles, neutres et non stigmatisantes sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, considérées comme autant d'aspects du développement personnel, l'EVRAS contribue à combattre l'homophobie et la transphobie, dans le système éducatif et par ruissellement au-delà, à créer un environnement plus sûr et plus inclusif.

Défendre l'EVRAS sans concession, c'est donc participer activement et préventivement à la protection et à la défense des personnes LGBTQIA+. On ne peut faire l'un sans l'autre.

À Uccle, nous sommes de bons élèves en la matière. En avril 2021, Mme Kokaj avait soutenu pour le groupe Ecolo une motion engageant la commune dans la lutte contre les violences et discriminations à l'égard des personnes LGBTQIA+, et ce fut une grande fierté de la voir votée à l'unanimité. En 2023, dans le contexte des contestations contre l'EVRAAS, Mme Kokaj a interrogé l'échevine de l'Éducation, qui lui a assuré que, fort heureusement, ces contestations n'avaient aucune conséquence sur les écoles communales. Mais parce qu'aucun droit n'est acquis pour toujours, parce que certaines libertés sont en net recul, puisque les radicalismes et conservatismes de tout poil prennent d'assaut le débat public, il est utile de rappeler les engagements pris.

Quels sont les mesures et dispositifs clés mis en œuvre autour de ces enjeux essentiels, et plus particulièrement pour ce qui concerne l'accueil de ce public à Uccle ? Qu'en est-il de la mise en œuvre du plan Diversité, qui concrétise et pérennise les engagements pris en la matière ?

Mme Sirtaine estime que la Pride de ce samedi 17 mai 2025 est l'occasion de rappeler que la lutte contre les violences et discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+ doit être effective partout, en ce compris dans notre commune.

Si l'on se réfère au chapitre « Égalité des chances et des genres. Ensemble pour une commune inclusive » de la Déclaration de Politique communale, Uccle prévoit une série de mesures.

Bien sûr, le PS salue toutes les initiatives visant à renforcer la lutte contre les violences et discriminations à l'égard des minorités, comme les personnes LGBTQIA+.

Le groupe socialiste soutiendra, en la matière, sans l'ombre d'une hésitation, toute avancée en faveur des Ucclois.

La Déclaration prévoit des mesures dont certaines posent question et dont d'autres devraient être amplifiées selon le groupe socialiste.

Concernant les mesures concrètes que prend ou va prendre la commune d'Uccle dans la lutte contre les violences et discriminations contre les personnes LGBTQIA+, le PS demande la sensibilisation et la formation des professionnels de tous les secteurs de prise en charge des personnes LGBTQIA+, comme les enseignants, les professionnels de la petite enfance, les intervenants psycho-médico-sociaux, les travailleurs des maisons de repos, le personnel des fédérations et clubs sportifs et de la police. De plus, le PS demande la création d'une plateforme regroupant toutes les associations actives en la matière sur le territoire communal.

Qu'en est-il de la formation en ce domaine organisée par la commune ? Est-elle prévue, et au bénéfice de quels professionnels ?

Mme Sirtaine estime que la Pride de ce samedi 17 mai 2025 est l'occasion de rappeler que la lutte contre les violences et discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+ doit être effective partout, en ce compris dans notre commune.

La Belgique dispose d'un véritable arsenal législatif en termes de droits et d'inclusivité des personnes LGBTQIA+. Les acquis, fruits d'initiatives législatives socialistes, sont nombreux. Entre autres, l'homoparentalité, l'adoption pour tous, le mariage pour tous, les lois contre les discriminations – fondées notamment sur la base du sexe, en ce compris l'identité et l'expression de genre de même que l'orientation sexuelle –, la procréation médicalement assistée (PMA), .

Quand les socialistes sont au gouvernement, ils prennent des initiatives et la lutte pour les droits des personnes LGBTQIA+ progresse.

Toutefois, l'égalité n'est pas atteinte et la loi n'est pas toujours respectée. Les cas de discriminations et de violences envers les personnes LGBTQIA+ persistent sous de multiples formes. En mai 2025, Unia, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, alertait sur la hausse préoccupante du nombre d'agressions contre les personnes LGBTQIA+, dénonçant un climat inquiétant. Les derniers chiffres publiés par Unia montrent que, sur les 136 dossiers en lien avec l'orientation sexuelle clôturés en 2024, les discours, et surtout les actes de haine, sont beaucoup plus fréquents que dans les dossiers relatifs à d'autres critères protégés par la loi.

Le combat continue. Il faut renforcer le cadre législatif existant pour rencontrer tous les cas de figure.

Le PS veut notamment :

- la pleine application des droits des personnes LGBTQIA+, notamment pour ce qui concerne l'accès à la parentalité (par exemple, l'égalité d'accès à l'adoption pour les couples homosexuels) ;
- la poursuite effective des délits de presse discriminatoires ,
- une meilleure garantie des droits des personnes intersexes et trans (prendre en compte la non-binarité dans la législation - par exemple, permettre aux personnes d'enregistrer leur identité de genre non-binaire dans les registres officiels) ;
- le soutien et la formation des professionnels de nombreux secteurs pour une meilleure prise en charge des spécificités des personnes LGBTQIA+.

Si l'on se réfère au chapitre « Egalité des chances et des genres » ensemble pour une commune inclusive » de la Déclaration de Politique communale, Uccle prévoit une série de mesures.

Bien sûr, le PS salue toutes les initiatives visant à renforcer la lutte contre les violences et discriminations à l'égard des minorités, comme les personnes LGBTQIA+

Le groupe socialiste soutiendra, en la matière, sans l'ombre d'une hésitation, toute avancée en faveur des Ucclois

La Déclaration prévoit des mesures dont certaines posent question et dont d'autres devraient être amplifiées selon le groupe socialiste.

La commune a pris ou va prendre des mesures concrètes pour lutter contre les violences et discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+.

À cet égard, la Déclaration de politique communale prévoit que « la majorité veillera au respect de la législation anti-discrimination ».

Avec quels moyens humains et budgétaires va-t-elle le faire (Plan Diversité, Conseil consultatif pour l'égalité des genres, analyse sur les discriminations, .) ?

Mme l'Echevine De Brouwer signale que le maire de Budapest était présent à la Pride de samedi dernier , il a pu ainsi disposer d'un espace d'expression pour dénoncer l'interdiction de la Pride à Budapest par le Parlement hongrois

En 2021, le Conseil des communes et régions d'Europe avait rédigé une lettre ouverte aux gouvernements locaux et régionaux de Pologne pour exprimer sa préoccupation face à la montée des discours anti-LGBTQIA+ et des résolutions discriminatoires adoptées dans ce pays. Les membres du Collège ont signé personnellement cette lettre et ont invité les membres du Conseil communal à lui emboîter le pas Mme l'Echevine De Brouwer ne doute pas qu'il sera possible de réitérer ce type de démarche sans le moindre problème.

En 2020, le service de l'Egalité des chances a recruté un nouvel agent à temps plein, dont la tâche principale consiste à effectuer la coordination du « gender budgetting » avec le service de la Recette Cet agent assure aussi le suivi du comité Diversité, où les syndicats sont représentés. Ce comité a établi un plan pour les années 2024 et 2025

Ce plan prévoit des formations à la diversité en collaboration avec Unia, qui les dispense gratuitement pour les communes dès lors qu'un subside a pu être octroyé. Les formations au management inclusif débuteront dès septembre, après la constitution des groupes censés permettre l'émergence de thématiques susceptibles d'intéresser les agents communaux, et il est probable que la question des discriminations envers les personnes LGBTQIA+ en vienne à être évoquée Le plan Diversité prévoit également en 2026 l'organisation de formations sur le recrutement neutre ainsi qu'un travail sur la communication neutre.

Des passages piétons « arc-en-ciel » ont été aménagés à des endroits stratégiques et symboliques de la commune (devant le centre administratif de la rue de Stalle ainsi que devant le CPAS, le Centre culturel et l'ancienne Maison communale) Le drapeau arc-en-ciel est arboré deux semaines en mai devant les bâtiments administratifs (Maison communale, CPAS, police)

Les services communaux assurent la diffusion de la campagne de la « Rainbow », qui récolte les témoignages de personnes LGBTQIA+ victimes d'homophobie et de transphobie. De même, on ne manque pas d'informer qu'il est possible de porter plainte ou à tout le moins d'être soutenu par Unia

Une subvention a été accordée à la chorale « Singing Out Brussels » pour ses spectacles, dont les places offertes aux agents communaux ont été écoulees très facilement.

Mme l'Echevine De Brouwer est aussi très fière de mentionner qu'Uccle est une commune où il ne faut plus payer un changement de prénom à l'état civil lorsqu'on est une personne « trans »

Plusieurs échanges exploratoires ont eu lieu avec la Rainbow pour l'organisation des assises Arc-en-ciel. Mme l'Echevine De Brouwer envisage une révision du modèle, car on a peut-être eu tendance à trop s'appuyer sur cette association, qui a déjà accompli un grand travail en ce domaine. Une proposition sera faite au Collège pour déterminer la méthode à adopter.

Il y a déjà une dizaine de candidatures pour le Conseil consultatif pour l'égalité des genres, qui va être relancé

Suite à une modification de la loi anti-discrimination, la Région est censée accorder un montant de 60.000 € pour la mise en oeuvre du plan Diversité, étant donné que la population uccloise se situe entre 55.000 et 100.000 habitants. Toutefois, l'octroi de ce montant de 60.000 €, destiné au financement des missions du manager Diversité, n'est pas assuré, du fait que le gouvernement bruxellois actuel est en affaires courantes. Le budget prévu pour l'égalité des chances intègre 19 000 € de dépenses de fonctionnement technique et 10.000 € de subsides

En 2020, l'Atheneum Calevoet a utilisé le subside qui lui a été octroyé pour acquérir des outils de sensibilisation prônant la tolérance et le respect envers les jeunes LGBTQIA+

Les gourdes et casquettes décorées de la « Licorne du genre » qui ont été acquises sont utilisées à l'occasion d'événements communaux tels que la Brocante des enfants en 2023 ou la Foire de Saint-Job en 2024. La présence des services communaux sur de tels événements a permis de capter des gens au hasard, qui n'appartenaient pas au public déjà sensibilisé à cette thématique.

Des opérations de sensibilisation ont été menées dans les écoles, avec la collaboration de Mme l'Echevin Gol-Lescot. 633 élèves ont été formés à la lutte contre les inégalités de genre dans les écoles Longchamp, du Centre, de Messidor, du Homborch et du Val Fleuri ainsi que dans deux écoles non communales, l'IRSA et l'Athénée Royal Uccle 1. Une exposition d'œuvres d'artistes « queer » sera organisée en décembre 2025

La Région étant le principal acteur en matière de formation à cette thématique, la commune ferait double emploi si elle lançait elle-même de telles initiatives, et de toute façon, elle n'en a pas les moyens. Le Collège veille toutefois à ce que des notions telles que le bien-être au travail, la gestion inclusive du personnel et le souci d'un accueil non discriminant du public soient bien intégrées par l'administration

Tous les programmes de formations proposés par Equal sont communiqués systématiquement au service Egalité des chances, voire à d'autres services s'il s'agit de thématiques telles que « Genres et sport », « Genres et espace public ».

Des actions de sensibilisation à l'accueil des personnes « trans » ont été mises sur pied avec l'ASBL Genre Pluriel dans le cadre de la campagne « All genders welcome », qui organisait la Rainbow en 2020.

Des opérations sont aussi menées en lien avec le service Culture du CPAS et la zone de police. Dans le cadre de son propre plan Diversité, la police, dont la formation en ce domaine est assurée par Unia, a mis en place une « team school », chargée du contact avec les ados et les jeunes dans le but d'informer ceux-ci sur les comportements à risque, le harcèlement ou les actes de haine, notamment à l'égard des personnes LGBTQIA+

Mme l'Echevin Gol-Lescot rappelle que les programmes EVRAS existent depuis une trentaine d'années et sont organisés au sein des écoles via le Centre PSE (Promotion de la santé à l'école)

L'école du Centre applique pour sa part un programme spécial mis sur pied avec la collaboration du Centre de planning familial de Saint-Gilles

Ce processus, qui est donc loin d'être une nouveauté, vise surtout à répondre aux interrogations des jeunes et est pratiqué de manière très ouverte à Uccle

Mme Kokaj est impressionnée par l'ampleur des actions déployées par Uccle en ce domaine.

Mme Sirtaine salue l'action menée par le Collège, en espérant qu'elle se déploie sur une plus grande échelle

Y a-t-il une plateforme informatique qui centralise les formations proposées par toutes les associations actives en ce domaine sur le territoire communal ?

L'analyse dont il est question dans la Déclaration de politique communale porte-t-elle sur l'élaboration du prochain plan de diversité ou sur l'évaluation du plan de diversité actuel ?

Mme l'Echevine De Brouwer répond que la commune s'efforce de travailler en réseau et que ce réseau se construit au fil du temps. Toutefois, c'est davantage à l'échelon régional qu'une mise en réseau des acteurs en la matière via une plateforme informatique est envisageable

Il y a bien une évaluation du précédent plan Diversité qui se concrétise par une mise à jour des données en interne selon des critères tels que le nombre d'agents concernés, l'âge, le genre, la nationalité. Mais l'analyse dont il est question concerne plutôt les assises Arc-en-ciel. Il s'agira en l'occurrence de déterminer s'il conviendrait de réorienter les actions en fonction des publics cibles et des thématiques à aborder, dans une perspective de cohésion sociale.